Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215601121-20261102-2026107-DE

République Française
Département Morbihan
LIZIO

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/11/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Vannes
Le : 04/11/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 2 Novembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIZIO s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GUILLERME Gwen, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/11/2026.

Présents : Mme GUILLERME Gwen, Maire, Mme VAILLANT Monique, M. BOURY Pascal, Mme DEROCHE Rachel, M. CADIEU Jimmy, Mme THIRIOT Corinne, M. COURANT Anthony, Mme ROBERT Emmanuelle, M. BURBAN Sébastien, Mme JUIN Émeline, M. CHEMINEL Loïc, M. VAILLANT Fabien, M. GUILLAUME Romain, Mme BOURION Béatrice

Absents excusés:
Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TISON Virginie à Mme DEROCHE Rachel
Absents :

A été nommé(e) secrétaire : M. BURBAN Sébastien

2026107 – Création d'un conseil municipal des jeunes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1112-23 issu de la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, qui autorise les communes à instituer des instances consultatives destinées à favoriser l'expression des jeunes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2143-1 relatif à la consultation des habitants sur les affaires communales ;

Considérant l'intérêt de sensibiliser les jeunes de Lizio à la citoyenneté et à la vie démocratique locale, et de leur permettre de s'exprimer et de participer, à leur niveau, aux décisions qui les concernent ;

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal de définir les modalités de création, de composition et de fonctionnement de ce Conseil Municipal des Jeunes ;

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215601121-20261102-2026107-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Création
Décide la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) sur la commune de Lizio, instance consultative chargée de favoriser l'expression, la participation et l'initiative des jeunes Liziotais à la vie de la commune.

Article 2. Composition
Fixe à seize (16) au maximum le nombre de jeunes élus composant le CMJ, ouvert aux jeunes scolarisés du CM1 (ou domiciliés à Lizio et scolarisés hors commune) jusqu'à l'âge de 18 ans révolus, selon les modalités précisées dans le règlement intérieur annexé à la présente délibération.

Article 3. Durée du mandat
Fixe à deux (2) ans la durée du mandat des jeunes conseillers, renouvelable, dans les conditions fixées par le règlement intérieur.

Article 4. Règlement intérieur et charte
Approuve le règlement intérieur du Conseil Municipal des Jeunes ainsi que la charte du jeune élu, annexés à la présente délibération, qui en font partie intégrante.

Article 5. Encadrement et moyens
Décide que le CMJ sera accompagné par un ou plusieurs élus référents désignés par le Maire, avec l'appui, le cas échéant, d'un agent municipal ou d'un partenaire associatif spécialisé dans l'animation jeunesse. Une dotation de fonctionnement sera inscrite chaque année au budget communal, dont le montant sera fixé par délibération distincte.

Article 6. Mise en œuvre
Autorise Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en place du CMJ (appel à candidatures, organisation des élections, installation), à signer tous documents et à prendre toutes les mesures utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme

En mairie, le 04/11/2026

Madame Gwen GUILLERME,
Maire de Lizio

